



Directives éthiques

Tous les membres de la SEBIM s'engagent à respecter d'eux-mêmes les directives suivantes:

1. Secret professionnel

Le thérapeute SEBIM*) a le devoir de garder le secret professionnel sur tout ce que lui confient ses patients dans le cadre de l'exercice de son métier. Il informe les patients sur les demandes de renseignements des assurances, autorités, etc. et demande leur accord de principe.

2. Collaboration

Le thérapeute SEBIM est disposé à collaborer avec les médecins, dentistes et autres thérapeutes. Il ne transmet à cet égard aucune donnée sans autorisation du patient. (cf. point 1)

3. Compétences spécialisées

Le thérapeute SEBIM s'engage à tester et traiter de manière rigoureuse et consciencieuse. À cet égard, il utilise uniquement les méthodes pour lesquelles il est suffisamment qualifié. Il tient une documentation sur le patient.

En cas de suspicion de maladie clinique grave, le thérapeute SEBIM doit recommander à son patient de consulter un médecin, s'il n'est pas médecin lui-même.

4. Orientation du patient

Le thérapeute SEBIM fournit tous les renseignements spécialisés et administratifs souhaités par le patient, sous une forme appropriée. Il l'oriente sur les résultats de tests et le déroulement du traitement. Il évoque les éventuels effets secondaires du traitement. Il aborde la question des coûts avant le début du traitement.

5. Protection du patient

Tout l'action thérapeutique du thérapeute SEBIM doit être axée sur le bien-être du patient. Il fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter les dommages physiques et psychiques pour le patient. En particulier, toute forme de contact sexuel avec le patient – y compris de nature verbale – est strictement interdite.

6. Possibilité de réclamation

Toute réclamation pour enfreinte aux directives éthiques doit être adressée au comité directeur de la SEBIM. En cas de confirmation, les sanctions suivantes peuvent être prises: avertissement, blâme ou exclusion de la société.

*) Afin de faciliter la lecture, le masculin générique a été employé pour la rédaction de ce texte. Il fait bien entendu référence aux femmes et aux hommes!

Association Suisse de médecine énergétique, de bioresonance et d'information (SEBIM)

Secrétariat Gabriela Balestra Haslaub 9 8824 Schönenberg

Tel.: 081 637 19 48 Fax 081 637 19 49 www.sebim.ch info@sebim.ch